

JOURNAL DE LA HAYE.

ABONNEMENT. La Haye. Provinces, pour un an 20 fl. six mois 14 fl. trois mois 8 fl.

BUREAU DE LA REDACTION, à La Haye, Lays Nieuwstraat, derrière le Prinsgracht, Noordszijde BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Wealden, libraire, Spui, à La Haye.

Le 30 Mars.

Parmi les systèmes de désespoir et de mensonge que l'on découvre de nos jours... On persiste à lui imposer le gouvernement moitié libéral, moitié catholique... Le parti libéral vient d'échapper à un grand danger.

Il est curieux de comparer l'un avec l'autre le langage que tiennent les organes du parti catholique et du parti libéral, au sujet de l'avortement du cabinet libéral qui a été sur le point d'arriver au timon des affaires en Belgique.

Or, comme depuis 1830, la Belgique est régie par une constitution dont cette autre chimère, que l'on nomme souveraineté du peuple, forme la base... Cela paraît sans doute bien absurde à beaucoup de nos compatriotes.

Le revirement subit qui s'était opéré dans certains esprits, la facilité avec laquelle on semblait vouloir abandonner les rênes du pouvoir à des hommes, considérés, la veille même, comme impossibles... C'est possible, madame; maintenant, que voulez-vous?

Le parti catholique a gouverné depuis nombre d'années; les ministères catholiques se sont succédés. Les uns et les autres, animés du même esprit, ont gouverné par leurs créatures: Les chambres sont remplies d'hommes d'influence, les administrations sont peuplées de fonctionnaires.

Maintenant écoutez le langage du Courrier d'Anvers. On verra que ce journal a assez les craintes manifestées par l'Observateur sur l'impossibilité où le parti dont celui-ci est l'organe, se serait bien vite trouvé de continuer à gouverner.

Tandis que l'Observateur s'en félicite, le Courrier d'Anvers regrette que l'avènement de M. Rogier aux affaires n'ait pas eu lieu, parce que, malgré l'injustifiable programme que lui et ses collègues politiques ont voulu imposer au Roi, le Courrier croit cependant qu'obéissant aux nécessités de la situation et aux inspirations d'une conscience éclairée, ils se seraient bientôt séparés avec éclat de l'entourage compromettant qui leur sert aujourd'hui de piedestal.

Vous aussi, dit-elle, vous êtes donc malheureux? Oui, madame, répondit le magistrat. Vous me plaignez alors? Sincèrement, madame. Et vous comprenez ce qui m'amène? Vous venez me parler de ce qui vous arrive, n'est-ce pas? Oui, monsieur, un affreux malheur.

BULLETIN DU JOURNAL DE LA HAYE. 31 MARS 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

La loi. (Suite.)

Demain, à neuf heures, madame Danglars se leva, sans sonner de chambre, sans donner signe d'existence à qui que ce fût au monde... Elle descendit l'escalier, sortit de l'hôtel, marcha jusqu'à la rue de Provençans, monta dans un fiacre et se fit conduire à la maison de M. de Villefort.

— C'est possible, madame; maintenant, que voulez-vous? — Oh! que vous êtes étrange! et je me plaindrai à M. de Villefort de l'impertinence de ses gens. — Madame, ce n'est pas de l'impertinence, c'est de la précaution; personne n'entre ici sans un mot de M. le docteur d'Avigny ou sans avoir parlé à M. le procureur du roi.

— Vous aussi, dit-elle, vous êtes donc malheureux? — Oui, madame, répondit le magistrat. — Vous me plaignez alors? — Sincèrement, madame. — Et vous comprenez ce qui m'amène? — Vous venez me parler de ce qui vous arrive, n'est-ce pas? — Oui, monsieur, un affreux malheur.





